

Compte rendu du Conseil du 10 juillet 2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 1^{er} juillet 2025 s'est réuni en séance ordinaire le 10 juillet 2025 à 18 heures à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle CLAUDET, Maire.

Présents :

Mesdames, Karine JUBERT-MILLIERE, Vanessa JUCHORS.

Messieurs Yann LOISEAU, Nicolas GERSON, Gabriel PINHEIRO.

Absents :

Madame Corinne MONDION, pouvoir donné à Madame Isabelle CLAUDET

Monsieur Mickaël RATIVEAU

Monsieur Stéphane CHAMBAUD

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 18h05

Madame Juchors est nommée secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Compte rendu commissions et réunions,**
2. **Point sur les finances de la commune,**
3. **Délibération sur la composition du Conseil Communautaire du Jovinien,**
4. **Délibération sur les primes,**
5. **Questions diverses.**

Point 1 : Compte rendu commissions et réunions

- **Compte rendu du 10 juin**, M. Loiseau demande à ce que soit indiqué : « Que dans cet éditorial écrit par le Maire seule, que le fait de parler d'une nouvelle liste est de la propagande et qu'elle n'aurait pas dû utiliser le « je ». Compte rendu du 10 juin qui sera envoyé pour accord avec celui du 10 juillet.
- **16 juin** : Pacte territoire sur les subventions du département pour l'agenda et les possibilités du département pour les subventions aux communes. Le département malgré la crise budgétaire fera en sorte de continuer d'aider les petites communes.
- **17 juin** : Conseil d'école (Vanessa Juchors). Point sur les sorties scolaires, les ventes de photos : vente en décembre pour Verlin et vente en juin pour St Martin, Cudot et St Loup. Le bilan des ventes en juin est faible et plus important sur Verlin. Les maîtresses vont revoir cela ensemble. Dernier point : la baisse des effectifs, on est passé de 105 à 87 élèves. Les causes sont diverses entre le nombre de naissance en baisse, les élèves qui sont scolarisés sur St Julien du Sault et ceux qui vont en école privée. Répartition des élèves par classe : Verlin : 11 Moyenne section et 7 CP (18 élèves) ; St Martin : CE1 : 17 élèves et CE 2 : 9 / CM1 : 10 (19 élèves), Cudot : CM1 : 5 / CM2 : 11 (16 élèves) ; St Loup : Petite Section : 8 / GS : 9 (17 élèves). La crainte est de voir se profiler une fermeture de classe soit à la rentrée 2025 soit à la rentrée 2026.
Il faut essayer de revaloriser l'école avec un article dans le prochain journal. Vanessa se chargera de l'article.
- **18 juin** : Commission habitat : La somme allouée par la CCJ au titre de travaux énergétiques et du fond façade s'élève à 8 476 €
- **19 juin** : Commission développement économique : Les sujets abordés sont : La soirée des entreprises (4 décembre 2025), Les professionnels de santé (téléconsultations en pharmacie, téléconsultations mobiles et recensement de locaux vacants) ; Convention de revitalisation

Marelli (pièces détachées pour les voitures) ; Point d'étape sur le dispositif Territoires d'industrie ; Bilan de la 1ere rencontre interentreprise de la Petite Ile.

- **19 juin** : Réunion avec la trésorerie sur les points de vigilance et la jurisprudence depuis 2 ans et demi, rappel des bonnes procédures budgétaires.
- **20 juin** : Commission voirie en mairie : pour les Renardeux une réunion avec l'agriculteur et la commission se fera en septembre sur le terrain ; les gabions sur le stade ont été posés et il serait bien d'en rajouter, rue des petites vignes la recommandation de M. Chat vice-président pour la voirie de la CCJ est de faire un puisard devant et le propriétaire est d'accord, la Charlotterie : demande faite à M. Boudrot de faire un fossé afin de dévier les eaux pluviales vers son champ, en attente de confirmation car M. Boudrot souhaite voir sur le terrain ce que l'on veut et cela après les moissons.
- **23 juin** : Conseil communautaire. Les sujets abordés sont : Valorisation énergétique des déchets ; Convention avec le Syndicat de l'électricité de l'Yonne ; Le permis de louer sur les communes de Joigny, St Julien et St Aubin ; Participation pour la protection sociale complémentaires des salariés à 17 € par agent ; Adhésion au contrat collectif proposé par le CDG (MNT) ; Remboursement des frais réels de déplacement ; Convention de mise en place de téléconsultations mobiles ; Fixation du nombre et de la répartition des sièges de la CCJ ; Mise en place du télétravail et des créations d'emplois.
- **30 juin** : Suite à la COP 23 de 2017 réunion sur la planification écologique présentation par le Préfet, M. Soret pour la région, le département, tables rondes sur se loger, se nourrir, se protéger.
- **1er juillet** : Commission Voirie CCJ : total des travaux prévus rue de Verlin : 13 806 € TTC et reste 26 633.67 € pour les travaux de l'an prochain. M. Petit souhaite que les mairies prévoient en septembre 2025 pour les travaux de l'année 2026.

La visite préparatoire rue de Verlin avec l'entreprise Mansanti TP et la CCJ aura lieu le mardi 5 août à 9 h.

L'entreprise en profitera aussi pour faire un devis pour la réparation de la route de la Chapiauterie afin d'en avertir l'assureur du mis en cause.

Le Conseil Municipal en prend acte

Point 2 : Point sur les finances de la commune

Mme le Maire fait le point sur les finances de la commune et fait remarquer au conseil que les investissements et achats non prévus devront si possible attendre le prochain budget. Pour le remplacement du poteau incendie des Montfort (3 363.85 €) le syndicat des eaux ne donnera aucune aide reste à voir avec la mairie de Verlin une aide ou voir avec la Saur si jamais il n'y aurait pas un autre poteau à changer afin de faire une demande de subvention auprès de la Préfecture car le montant de celui-ci est en dessous du montant des subventions possibles.

Les documents de la situation comptable (dépenses de section de fonctionnement et dépenses de la section d'investissement) en date du 10 juillet ont été distribué aux élus.

Le Conseil Municipal en prend acte

Point 3 : Délibération pour la recomposition du Conseil Communautaire

Mme le Maire fait part au Conseil Municipal de l'accord local conclu par la Communauté de Communes du Jovinien fixant à 50 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la CCJ à compter du prochain renouvellement général des conseillers municipaux, en fonction du nombre d'habitants et répartis comme suit :

Commune de Joigny : 19 sièges

Commune de St Julien du Sault : 6 sièges

Commune de Cézy : 3 sièges

Communes de La Celle St Cyr, Béon, Bussy-en-Othe, Champlay, Chamvres, Brion : 2 sièges

Communes de Looze, Précy-sur-Vrin, Verlin, Villevallier, Saint Aubin sur Yonne, Saint Martin d'Ordon, Villechien, Cudot, Paroy sur Tholon, Sépeaux Saint Romain : 1 siège

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter cet accord local et d'autoriser Mme le Maire à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Après délibération, le Conseil Municipal :

Adopté à l'unanimité

Point 4 : Délibération pour les primes (mise à jour) : IFSE et CIA

Mme le Maire expose aux élus que suite à la réunion avec la trésorerie du 19 juin, il nous a été demandé de voir si nos délibérations étaient conformes à la réalité. Il s'avère que nous devons revoir celles des primes IFSE et CIA. Les dernières délibérations ont été prises en 2017 et doivent être changées. Normalement elles devraient être revu tous les deux ans.

Le maximum pour l'IFSE passe de 5 000 € à 6 000 € pour les agents du groupe 2.

Le CIA était à 500 € maximum et passe à 1 260 € pour les agents du groupe 1 (agent administratif) et à 1 200 € pour les agents du groupe 2 (agent technique et agent d'entretien).

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter ces modifications et d'autoriser Mme le Maire à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Après délibération, le Conseil Municipal :

Adopte à l'unanimité

Point 5 : Questions diverses

- Mme le Maire demande aux élus d'écrire des articles pour le prochain journal d'octobre.
- M. Loiseau demande d'avoir le détail des achats faits avec la carte bancaire.
- M. Pinheiro demande des informations suite au dépôt d'ordures route de Courtenay : Mme le Maire s'est déplacée à la gendarmerie pour déposer une plainte contre l'individu qui les a posés vu que l'on avait son nom.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Prénom NOM		Absent excusé pouvoir donné
Isabelle CLAUDET	Présente	
Karine JUBERT -MILLIERE	Présente	
Vanessa JUCHORS	Présente	
Corinne MONDION		Absent pouvoir donné à Mme Claudet
Yann LOISEAU	Présent	
Gabriel PINHEIRO	Présent	
Nicolas GERSON	Présent	
Stéphane CHAMBAUD		Absent pas de pouvoir donné
Mickaël RATIVEAU		Absent pas de pouvoir donné

